

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT RECOMMANDÉS

SIMULATIONS EN 2D (SCHÉMA DE PRINCIPE) ET 3D («BLOC-DIAGRAMME») D'UNE SITUATION TYPIQUE

Clés de lecture du schéma et du bloc-diagramme

Le schéma figurant en bas du poster décrit en deux dimensions la manière dont un site de l'archipel peut être aménagé en application des orientations préconisées par le PADD du SAGE et le schéma d'archipel.

Le site proposé est fait, bien qu'il existe en grande partie sur l'une des îles de l'archipel. L'objectif du schéma en 2D n'est pas de dessiner un projet « réel » mais une proposition d'aménagement et de développement « réaliste » synthétisant la plupart des paramètres qu'un PGA ou un PGM doit prendre en compte : bathymétrie, topographie, espèces naturelles ou cultivées, réseau hydrographique, risques naturels, réseau routier, bâti et équipements actuels, vocations socioéconomiques de l'archipel, etc. Il montre comment tirer parti au mieux de ces « contraintes objectives » pour aménager le territoire des îles de l'archipel de manière aussi soutenable que possible.

Le bloc-diagramme figurant au-dessus reprend tous les éléments du schéma, avec les mêmes couleurs et symboles, et les représente selon une perspective isométrique. Il est donc avant tout destiné à rendre plus compréhensible le schéma grâce à la 3D et aux annotations explicatives.

La défense des côtes contre les fortes houles océaniques passe par la préservation des levées détritiques coralliennes et de leur végétation basse, puisqu'elles jouent un rôle d'amortisseur naturel.

Le SAGE préconise la structuration des centralités urbaines à la fois pour focaliser en un même lieu l'animation commerciale, culturelle, religieuse et sociale dans chaque île et favoriser ainsi les rencontres entre habitants et visiteurs.

Les quais, wharfs et jetées sur pilotis devront être privilégiés, de même que les ponts pour franchir les hautes eaux, par rapport aux ouvrages en enrochements.

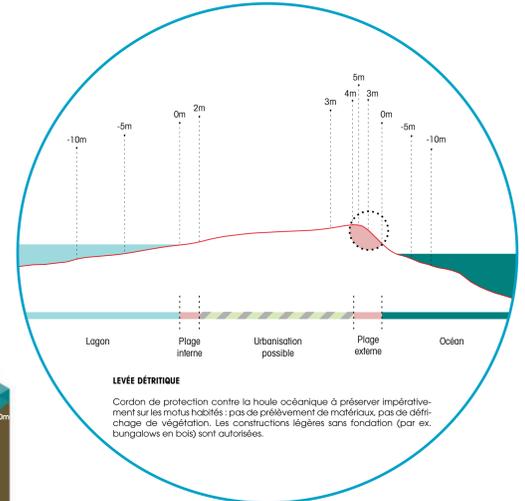
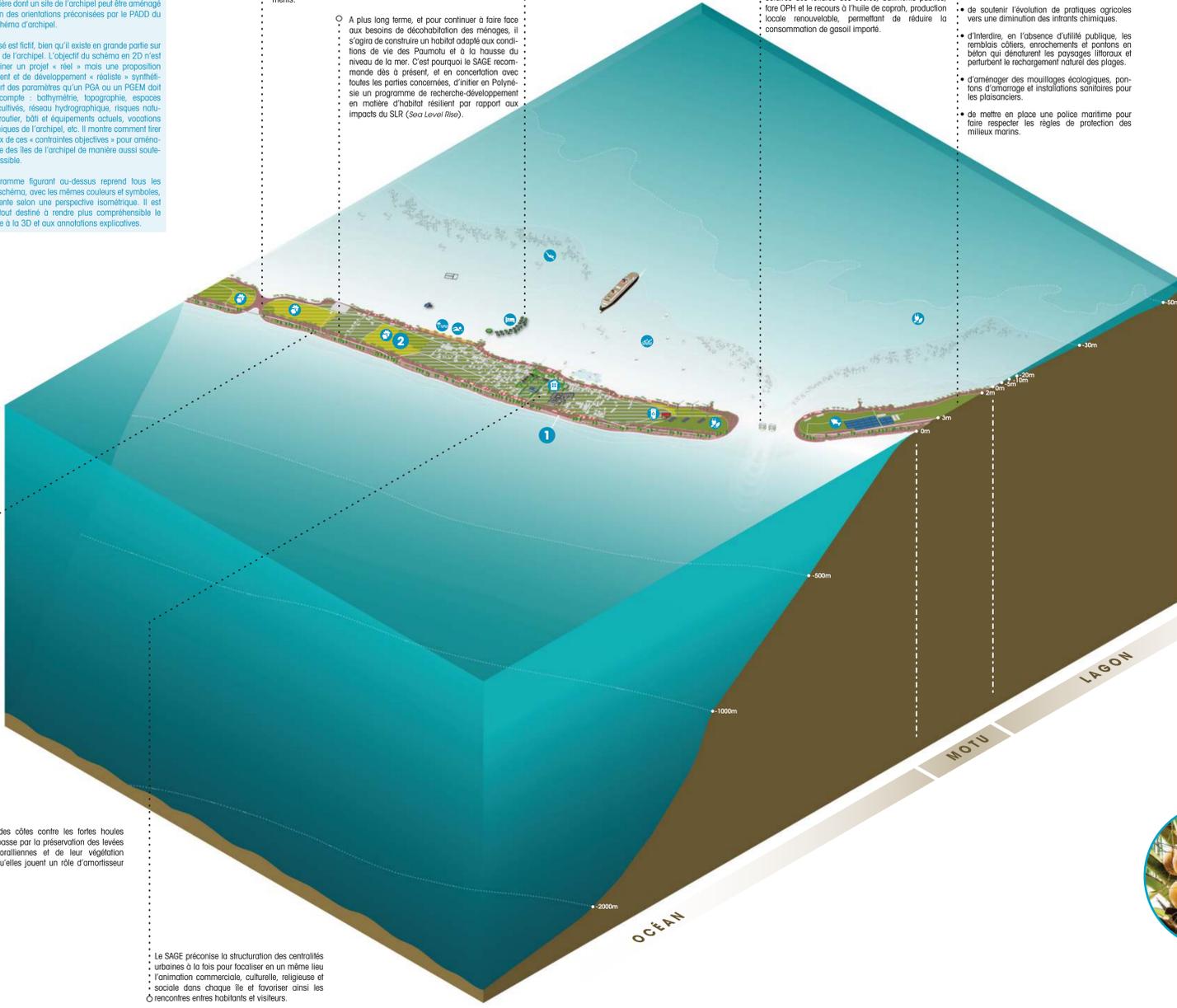
A plus long terme, et pour continuer à faire face aux besoins de décloisonnement des ménages, il s'agira de construire un habitat adapté aux conditions de vie des Paumotu et à la hausse du niveau de la mer. C'est pourquoi le SAGE recommande dès à présent, et en concertation avec toutes les parties concernées, d'initier en Polynésie un programme de recherche-développement en matière d'habitat résilient par rapport aux impacts du SLR (Sea Level Rise).

Le SAGE recommande de développer raisonnablement le potentiel touristique de l'archipel, tout en préservant son authenticité.

Le SAGE préconise le soutien au développement de tous les projets de production d'Énergie en centrales hybrides, mais aussi l'équipement en panneaux solaires des toitures des écoles, bâtiments publics, fare OPH et le recours à l'huile de coprah, production locale renouvelable, permettant de réduire la consommation de gazoil importé.

D'une manière générale, le SAGE demande :

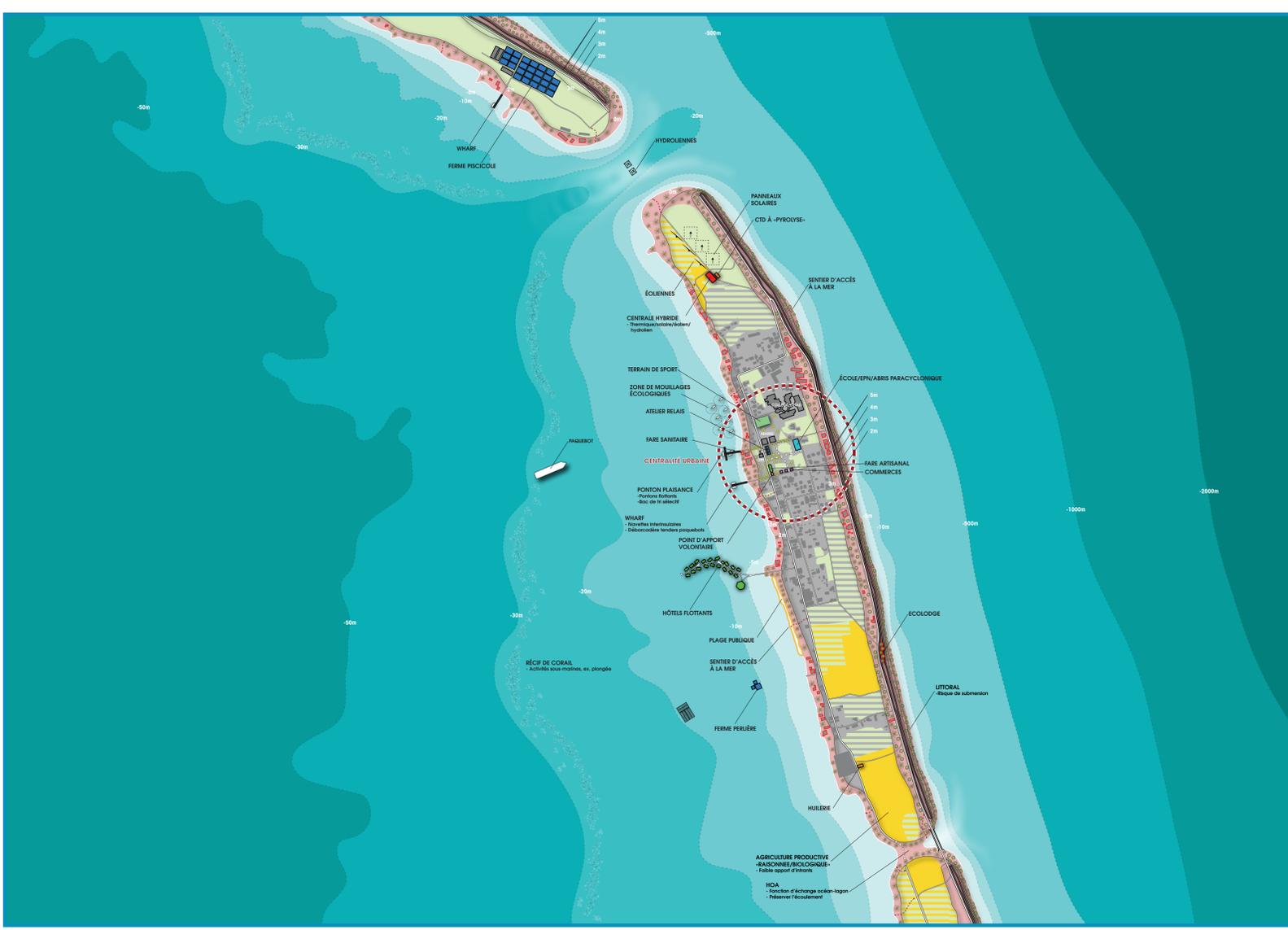
- de poursuivre la mise place de filières de collecte par PAV et de traitement des déchets.
- de soutenir l'évolution de pratiques agricoles vers une diminution des intrants chimiques.
- d'interdire, en l'absence d'utilité publique, les ramblais côtiers, enrochements et pontons en béton qui dénaturent les paysages littoraux et perturbent le rechargement naturel des plages.
- d'aménager des mouillages écologiques, pontons d'amarrage et installations sanitaires pour les plaisanciers.
- de mettre en place une police maritime pour faire respecter les règles de protection des milieux marins.



1 Coupe type sur un motu



2 Agriculture
Ex: cocotier, kara, pastèque



LÉGENDE

BLOC-DIAGRAMME

- Centralité urbaine (dans un rayon de 250m)
- Zone hôtelière
- Plage publique
- Baignade
- Va'a
- Plongée sous-marine
- Production d'énergie renouvelable
- Aquaculture
- Agriculture productive raisonnée
- Collecte et recyclage des déchets

SCHÉMA DE PRINCIPE

ENTITÉS EXISTANTES EXTENSION POSSIBLE

- Espace naturel
- Bathymétrie
- 50m - Courbe de niveau
- Ligne de crête
- Espace cultivé
- Espace urbain
- Bâti indifférencié
- Voie principale
- Voie secondaire
- ZONES ET BÂTI SOUMIS A RISQUE MOYEN À FORT OU FORT
- De submersion marine
- Bâti soumis à risque

AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS PADD

- EQUIPEMENTS
 - Équipement public
 - Commerce / entreprise
 - Équipement de production d'énergie
 - Équipement de service public environnemental
 - Équipement de transport maritime
 - Équipement de tourisme balnéaire
 - Aquaculture
- AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
 - Végétation détritique (stabilisation de la levée)
 - Végétation littorale
 - Végétation haute (ombrage rues)
 - Sentier d'accès à la mer

1:7 500 SUR A0 / 1cm papier = 75m réalité

